



PAR COURRIEL

Québec, le 17 juillet 2026

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2026-2027.089

[REDACTED],

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 17 juin dernier, visant à obtenir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

- « Elle vise des documents relatifs à l'installation d'hébergement et de soins de longue durée Villa Pabos, située au 75, rue des Cèdres, à Chandler, et exploitée dans la région de la Gaspésie.

Je demande à obtenir copie des documents suivants. Chaque point constitue une demande distincte.

1. Le permis d'exploitation de l'installation Villa Pabos (Chandler), en vigueur ainsi que toute version modifiée depuis le 1^{er} janvier 2024, de même que toute demande ou autorisation de dérogation aux normes d'aménagement la concernant.
2. Pour les vingt-quatre (24) derniers mois, la correspondance entre le Ministère, y compris le cabinet de la ministre responsable des Aînés, et le CISSS de la Gaspésie ou Santé Québec, relative à la capacité, à la surcapacité ou aux conditions d'hébergement à l'installation Villa Pabos.
3. Pour les vingt-quatre (24) derniers mois, tout document relatif à l'impact du retard du chantier d'agrandissement et de réaménagement de l'installation Villa Pabos sur l'hébergement des résidents (reddition de comptes, suivis, notes ou avis).

... 2

4. Pour la période débutant le 1^{er} septembre 2023, toute reddition de comptes ou donnée d'occupation transmise au Ministère concernant cette installation. » (*Sic*)

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous vous informons que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ne détient aucun document répondant au libellé des points 2 et 4 de votre demande, et ce, conformément à l'article 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Nous vous informons également que certains des documents répondant au libellé de votre requête ne peuvent vous être communiqués puisqu'ils sont constitués, en substance, d'avis et de recommandations faits depuis moins de dix ans, de renseignements ne pouvant être communiqués avant l'expiration d'un délai de 25 ans de leur date, de renseignements du Conseil du trésor, ainsi que de renseignements ayant des incidences sur l'économie, et ce, conformément aux articles 18, 21, 33 et 37 de la loi sur l'accès. Il en est de même pour les documents protégés par le secret professionnel de l'avocat, et ce, conformément à l'article 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne* (RLRQ, c.C-12).

Veuillez noter que conformément aux articles 53 et 54 de la loi sur l'accès, nous avons pris soin de caviarder, dans les documents qui vous sont transmis, tous les renseignements personnels et confidentiels qui ne présentent pas un caractère public.

Toutefois, nous vous informons que certains des documents répondant au libellé des points 1 et 3 de votre demande ne peuvent vous être communiqués puisqu'ils relèvent davantage de la compétence de Santé Québec. D'autres documents, relèvent davantage de la compétence de la Société québécoise des infrastructures et du Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, conformément à l'article 48 de la loi sur l'accès. Dans ce contexte, nous vous invitons à adresser votre demande aux responsables de la loi sur l'accès de cet organisme, dont les coordonnées sont les suivantes :

Santé Québec

Maître Anne De Ravinel

Directrice - Accès à l'information et protection
des renseignements personnels

405, avenue Ogilvy, 4^e étage, bureau 87

Montréal (Québec) H3N 1M3

accès.documents@santé.quebec

Secrétariat du Conseil du trésor

Mélanie Drainville
Directrice du Bureau du secrétaire
875, Grande Allée Est, 4^e , Secteur 100
Québec (Québec) G1R 5R8
Téléphone : 418 254-9672
accès-prp@sct.gouv.qc.ca

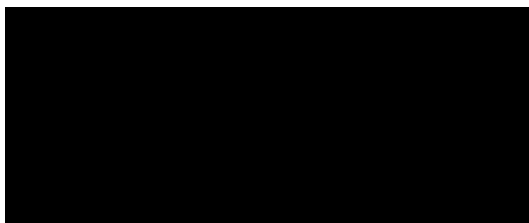
Société québécoise des infrastructures

Olivier Hébert
Directeur général du bureau de la présidence et
secrétaire général
525, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 646-1766, poste 3262
accès.information@sqi.gouv.qc.ca

Par ailleurs, vous trouverez ci-annexés l'avis de recours prescrit par l'article 51 ainsi que les extraits relatifs aux dispositions invoquées de la loi sur l'accès.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information



Julien Sirois

p. j. 3